

FETE DUT AME et de fa DAM SOME

"Le ler Mai a été jusqu'ici un symbole de division et de "haine. Il sera désormais un symbole d'union et d'amitié "parce qu'il sera la fête du Travail et des Travailleurs."

Maréchal PETAIN.

s o m m a I R E

- Principes sociaux de la Révolution Nationale et du Maréchal Pétain.
- Dignité du Travail
- La Charte du Travail
- Principes et applications
- Cent ans de luttes ouvrières

ւրատությունների արտարանի անդարդությունների հայարարի անդարարի հայարարի հայարարի հայարարի հայարարի հայարարի հայա

- La Communauté d'entreprise
- Salaires
- L'Artisanat
- La Paix Sociale
- Travail et Loisirs

par

- RONDEAU

ова е съставуна бълго въщи винициприя совементиници развала и ного – де седици продиничения двержания отпиници од д напредодици възгания развиния и пробользина и принциприя при

- L' EQUIPE
 - PLANTIER
 - FRAISSE
 - TAUPAIN
 - GONON
- Interviews
 - PLANTIER

-=-=000=-=-

-- Bulletin du Mouvement Pétain No 10 ---- Page 2 PRINCIPES SOCIAUX LES ASPIRATIONS OUVELFRES Que veulent-ils donc au juste, les ouvriers, lorsque, délivrés de leurs mauvais bergers, ils s'interrogent dans l'honnéteté de leur conscience et dans la sincérité de leur coeur ? Ils veulent d'abord : S'évader de l'anonymat où ils ont été jusqu'ici trop souvent confinés ; ne pas venore leur travail comme une marchandise ; ne pas être traités comme des machines, mais comme des êtres vivants, pensants souffrants; avoir avec leurs chefs des relations d'homme à houne. Ils veulent ensuite : Echapper à l'incertitude du lendemain ; être protégés contre les aléas du chômage ; trouver dans lour nétier une sécurité ou, pour nieur lire une propriété ; avoir la possibilité d'y avancer jusqu'à la limite de lours aptitudes. Ils veulent en outre : Participor dans une mesure raisonnable uux progres de l'entreprise à laguelle ils cont associés ; avoir une auvegarde efficace centre les misères qui les guettent, lorsque survient la maladie ou lorsqu' arrive la vieillesse; pouvoir élever leurs enfants et les mettre en état, selon leurs quescités, de gagner honorablement leur vie. Toutes ces aspirations sont légitimes, et, dans l'ordre nouveau que nous préparons, elles doivent être satisfaites. (Commentry, ler Mai 1941) -----LA COMMUNAUTE DU TRAVAIL En réalité, les causes de la lutté des classes no pourront être supprinées que si le prolétaire qui vit aujourd'hui, accablé par son isolement, retrouve dans une communauté de travail les conditions d'une vie digne et libre, en même temps que des raisons de vivre et d'espérer. Cette communauté, c'est l'entreprise. Sa transformation peut soule fournir l'a base de la profession organisée qui est elle-même une communauté de communautés. Cela exige qu'une élite d'hommes se donnert à cette mission. Ces hommes existent parni les patrons, les ingénieurs, les ouvriers ---L'APPEL AUX TRAVAILLEURS FRANCAIS TRAVAILLEURS FRANCAIS, je vous demande d'entendre mon appel. Sans votre adhésion enthousiaste à l'oeuvre de reconstruction socialer rien de grand ne peut être fait. Sachez vous y donner avec un désin-

toressement total.

----- Bulletin du Mouvement Pétain No 10 ----- Page 3 --

- OUVRIERS mes amis, n'écoutez plus les démagogues. Ils vous ont fait trop de mal.

Ils vous ont nourri d'illusions, ils vous ont tout promis, souvenez-vous de leur formule : "Le Pain - la Paix - la Liberté". Vous avez eu la misère, la guerre et la défaite.

Pendant des années, ils ont injurié et affaibli la Patrie, exaspéré les haines, mais ils n'ont rien fait d'efficace pour améliorer la condition des travailleurs, parce que, vivant de leur révolte, ils avaient intérêt à encourager ses causes.

- INGENIEURS, vous avez pensó trop souvent qu'il vous suffisait de remplir avec conscience votre fonction technique.

Vous avez plus à faire, car vous n'êtes pas seulement des techniciens, mais des chefs.

Comprenez bien le sens et la grandeur du nom de CHEF.

Le chef, c'est celui qui sait à la fois se faire obéir et se faire aimer. Ce n'est pas celui qu'on impose, mais celui qui s'impose. N'oubliez pas que pour commender aux hommes, il faut savoir se donner.

- PATRONS, parmi vous beaucoup ont une part de responsabilité dans la lutte des classes.

Votre égoisme et votre incompréhension de la condition prolétarienne ont été trop souvent les meilleurs auxiliaires du communisme

Je ne vous demande pas de renoncer à tirer de vos entreprises le bénéfice l'égitime de vos activités, mais je vous demande d'être les premiers à comprendre vos devoirs d'Honnes et de Français.

-:-:- (St Etienne, ler Mers 1941)

POUR LA FRANCE

Renoncez à la haine, car elle ne crée rien ; on ne construit que dans l'amour et dans la joie.

En faisant de la FRANCE une société humaine, stable, pacifiée, vous serez les meilleurs artisans du redressement de la Patrie.

-:-:- (St Etienne, ler Mars 1941)

LE MESSAGE REMOUVELE

Seule l'autorité garantira les libertés réelles dans le travail, seule l'autorité permettra quand la France sera délivrée des contraintes de la guerre, d'abattre les privilèges et de réaliser le programme social que j'ai formulé à St Etienne et à Commentry.

Une phrase le résume : supprimer la condition prolétarienne, tel est le but de la Charte du Travail.

(Appel radiodiffusé du 4 Avril 1943.)

DIGNITÉ du TRAVAIL

und a manage of the state and court at parallel to

Notre temps a cessé de croire à la dignité du travail.

Jadis, l'ouvrier aimait son travail et s'y donnait avec goût. J'ai retenu cette phrase d'une dame visitant la magnifique chapelle de Brou dans l'Ain: "Le menument ne peut être qu'une o'euvre d'amour." Elle avait raison; pour faire beau et bien, il faut aimer. Sans amour pour son travail, l'ouvrier ne peut faire oeuvre belle et bonne.

Pourquoi, aujourd'hui, si peu de goût pour le travail -surtout pour le travail manuel ? C'est en grande partie à cause des conditions dans lesquelles il s'effectue. Non qu'il faille pousser le traditionnel couplet contre le machinisme -le machine est bonne et la multiplication des produits est un incontestable progrès. Mais ce progrès fut si rapide que l'ouvrier n'a pas eu le temps de s'y adapter. Et il en est la grande victime, réduit le plus souvent à l'état de rouage secondaire.

Il faut scuhaiter que changent bientôt les conditions du travail. Il semble qu'on s'y emploie de plus en plus, un peu partout, à la faveur de la révolution économique introduite dans le monde par les bouleversement présents. Laissons aux Chefs d'Etat le soin de moner à bien cette révolution et faisons confiance, nous Français, au Maréchal qui a inclus dans la Révolution Nationale la réforme des conditions du travail.

Rappelons-nous deux vérités auxquelles tout travailleur devrait croire profondément.

La première, c'est que la travail, loin d'être une marque de servitude, est un signe de noblesse. Le travail, c'est un geste humain au meilleur sens du mot. L'animal ne travaille pas ; il exécute les actes que l'instinct ou le dressage lui ont dictés ; il n'en connaît pas la valeur, il est incapable de les perfectionner.

L'homme sait pourquoi il travaille, il connaît la valeur de son effort et perfectionne ses gestes en vue d'un rendement toujours meilleur.

Mais surtout, la dignité du travail vient de ce que l'homme prend par lui autorité sur la Nature. Pascal exalte ainsi la supériorité de l'homme. Il ne faut-dit-il- qu'une humble force de la Nature pour écraser l'homme. La supériorité de l'homme sur la Nature c'est qu'il la connaît, que si le roc l'écrase, il sait qu'il meurt alors que la Nature, elle, ignore sa force. Plus grande encore la supériorité de l'homme qui non seulement a conscience des forces de la Nature mais encore sait les mettre en ceuvre pour en tirer une amélioration de sa vie.

Contemplons d'avion la Nature. Elle apparaît impressionnante avec ses forces conjuguées, ses montagnes, ses rivières, toute cette vie mystorieuse qui l'anime, la pénétre et parfois la bouscule.

Un être chétif, qu'on n'aperçoit même pas, vit au milieu de cette hostilité. Approchons de terre, nous voyons surgir les villes, tourner les usines, s'éleverles monuments ; la chute d'eau qui tombe de la montagne a été canalisée, assagie et contribue aujourd'hui à éclairer la région, à tirer les trains. L'être chetif est passé par la et son intelligence a dompté la Nature pour la mettre à son service.

Noblesse du travail : il fait de l'homme un créateur en petit.

autre vérité féconde : le travail unit les hommes.

Verité d'actualité, celle-là, dont on a abusé d'ailleurs en faicont de cette unité une force destructrice dans la lutte des classes. C'est la communauté du travail qui la première a donné à l'homme l'iace de classe. Elle rejoint l'un des besoins les plus profonds de son être. "L'union fait la force" dit la sagesse des siècles. La première union réalisée par l'hommo, o'est celle qui lui fut imposée par la Nature brutale et aveugle. Pour dompter cette marâtre, il n'a pas fallu moins que toutes les faiblesses rassembléss en un effort unique.

Elle est bonne et féconde, cette union par le travail et elle confere a celui-ci une incomparable dignité, à condition toutefois qu'elle tende à s'ölergir, à englober successivement tous ceux qui, du haut en bas de l'échelle sociale, du patron au dornier ouvrier, contribuent à la même oeuvre, -puis tous les hommes qui ocuvrent ensemble pour que vive mieux l'humanité- enfin l'humanité tout entière, en marche vers un progres toujours plus grand.

Dignité du travail -on y venait lentement- Voici que la catastrophe d'aujourd'hui a permis de franchir en quelques années de formidables étapes. Réjouissons-nous que le travail sorti de cette tourmente, grandi dans l'esprit des travailleurs et des non-travailleurs-réjouissons-nous particulièrement, nous Français, que son nom soit désormais inscrit dans les plis du drapeau, au même titre que la famille et la patrie, ces autres valeurs.

Maurice RONDEAU

* "Dans les guerres passées, on disait VAINCRE ou MOURIR : aujourd' hui on doit dire TENIR et REVIVRE. C'est bien plus qu'une bataille: c'est la lutte totale de toute une nation, la grande entreprise de vie de tout un peuple contraint de refaire sur sa terre sa force et sa jeunesse"

"Cette France de la défaite et de l'humiliation, que ce soit encort encore la France de l'effort et de la confiance. Qu'elle retrouve en son vieux sang terrien son génie de la jeunesse"....

Bulletin du Mouvement Pétain No 10 PRINCIPES =:=:=:=:=:=:=:=:=:=:= A .- PRINCIPES SPIRITUELS ET DIRECTEURS DE LA CHARTE .l.- La primauté de la nation et du bien commun professionnel sur les intérêts particuliers. 2. - La collaboration confiante, loyale et permanente de tous les compres de la profession, en vue de réaliser la paix sociale. 3,- La constitution et le respect d'une hiérarchie fondée sur lo talent et le mérite. 4. - La fonction sociale et nationale des Chefs d'entreprise qui vent jouir de l'autorité correspondante à leur responsabilité.

5.- Le développement progressif des réalisations professionnelles et sociales destinées à satisfaire les intérêts et les aspirations légitimes des travailleurs. 6.- L'articulation de l'économique et du social en vue de la constitution progressive des corporations. 7.- Une large décentralisation des pouvoirs au profit des organismes corporatifs représentant la profession. B. - PLAN SCHEMATIQUE DE L'ORGANISATION SOCIALE. -Les diverses entreprises sont groupées pour les questions sociales et économiques en FAMILLES PROFESSIONNELLES. A .- ORGANISMES SYNDICAUX .-1.- Un syndicat indépendant par famille professionnelle. 2. - Dans chaque famille, un syndicat distinct pour chaque catégorie de travailleurs : employeurs - employés - ouvriers - agents de maîtrise et ingénieurs. 3.- Dans chaque catégorie une organisation verticale : du syndicat local à la fédération nationale. Le nouveau syndicalisme est unique et obligatoire. B. - LES ORGANISMES A CARACTERE CCRPORATIF. -1.- Les comités sociaux. Tout comité social comprend des représentants syndicaux de toutes les catégories de travailleurs. - à l'échelon entreprise, un comité obligation par usine de 100 - à l'échelon local, un comité social par localité et par famille professionnelle. -à l'échelon régional et national, comités sociaux dont les membres ont désignés par les comités subordonnés. Attribution des Comités sociaux. Salaires et conventions collectives - Embauchage et licenciement - Hygiene et sécurité - Formation professionnelle - Assurances, retraite, ceuvres sociales. 2.- Les associations professionnelles mixtes.-Consécration des associations déja existantes. 3. - Possibilités d'une organisation corporative dans chaque famille professionnelle si la moitié des membres le désire.

OU EN EST L'APPLICATION ?

=:=:=:=:=:=:=:=:=:=:=:

L'application de la Charte se heurte à de grosses difficultés :

Du fait de circonstances de guerre.

- manque de matières premières, concentration indugtrielle provisoire

- manque de matières premières, concentration industrielle provisoire - main d'oeuvre prisonnière ou transférée à l'étranger ou requise pour les travaux agricoles.

Du fait de l'esprit de classe encore trop général.

- tendance paternaliste du patronat.

- manque d'esprit de collaboration de certains milieux syndicaux.

CEPENDANT ...

le Gouvernement poursuit avec tenacité la réforme des institutions et des esprits :

- LES COMITES D'ENTREPRISE existent déjà dans 4700 entreprises sur 9303 établissements occupant plus de 100 ouvriers.

Les règles constitutives de ces comités sont encore vagues. Un décret va les normaliser. Ces conités ont déjà une effi--cacité romarquable dans le domaine social partout où les emr-ployeurs ont compris leur devoir.

- LES SYNDICATS UNIQUES, constitués déjà dans l'hygiène, les assurances, le cuir sont en voie d'organisation dans les autres professions en partant très sagement des organismes existants (Décret du 8/9/42)

Leurs conseils d'administration provisoires ont pour but :

- de recenser leurs ressortissants, - d'établir un statut provisoire.

- de prendre les mesures nécessaires pour assurer le fonctionnement des organismes dont ils ont la charge.
- <u>la CREATION DES COMITES SOCIAUX</u>, a été annoncée le 14/1/43. Les membres des Comités locaux seront pris dans les bureaux des syndicats. Le comité local désigne les membres du comité régional qui désigne à son tour les membres du comité national.
- Les FAMILLES PROFESSIONNELLES.-Critère utilisé: sont groupés dans une même famille les entreprises qui emploient une même matière première ou dont les conditions de travail sont voisines.

Au 20 Octebre 1942 : 23 familles Staient constituées.
5 ou 6 restaient à créer.

- STATUT DES PROFESSIONS LIBERALES. Création de l'ordre des médecins, des vétérinaires, des avocats, des architectes. Organisation des professions de dentiste, pharmacien, notaire, avoué, huissier, etc ...

RESULTATS GENERAUX

- 1. Détente psychologique entre les classes.
- 2.- Espoir profond pour tous d'une solution française du problème social qui permet d'Sviter l'étatisme et le communisme.
- 3.- <u>Création de tous les organismes qui permettent le passage du ca-</u> pitalisme libéral à la corporation sous le signe de la

"COMMUNAUTE D'ENTREPRISE"

100 ANS FUMOS OUNDICAS

Sans aucun doute, l'acuité des luttes sociales a dangereusement affaibli la France du XXème siècle. Les grèves ont réduit un potentiel diminué déjà par le manque d'homnes et de hauts fourneaux. Mais surtout l'injuste répartition des salaires et des bénéfices a suscité la rancoeur, la haine et fait le lit du Communisme international.

Qui est responsable de cet état de choses ?

Il n'y a pas qu'un coupable. A juste titre, le Maréchal a souligné les fautes de tous les Français. Historien, j'ajouterai quelques précisions.

Les luttes sociales ne datent pas d'hier. Elles constituent la trame de l'histoire des cités antiques ou des villes italiennes et Tlamandes du Moyen Age. En France meme, des le XIeme siecle, les bourgeois livraient pour leur liberté un dur combat aux seigneurs. Parfois même, des paysans seconaient leur passivité laborieuse en de terribles "jacqueries". A partir du XVIème siècle, dans les villes marchandes et manufacturières comme Lyon, les ouvriers se révoltent contre leurs employeurs qui ont monopolisé les corporations. A maints diards, la Révolution parisienne de 1789 -94 est un de ces conflits sociaux, exaspéré et haussé sur le plan de la politique.

La Révolution industrielle a posé le problème dans toute son ampleur. Venue d'Angleterre au XIXème siècle, elle a entassé pres des usines multipliées un prolétariat misérable hâtivement recruté dans les campagnes. La concentration des entreprises coupe tres vite les contacts personnels entre des ouvriers anonymes et des patrons de moins en moins nombreux mais de plus en plus riches et puissants.

Le libéralisme a rendu toute solution impossible. Doctrine absolument inhumaine, il a régi jusqu'à nos jours l'industrie en plein essor. Il a organisé la production par la libre-concurrence imposant à tous les patrons l'inéluctable nécessité de produire le plus possible au meilleur marché possible. Malheur à celui dont les prix de revient sont trop élevés. Il disperaîtra, ruiné. L'ouvrier réduit à n'être qu'un facteur de la production, devra travailler le plus longtemps possible pour le plus faible salaire !

Un age de fer est revenu sur la terre. Les ouvriers souffrent d'abord en silence parce qu'ils ont l'âme campagnarde. Mais la vie en commun à l'usine, au cabaret et dans les immondes dasernes d'habitation qui déshonorent nos grandes villes, les unit peu à peu pour la revendication et pour l'action. C'est la grande bataille pour les lois sociales qui commence. Elle dure encore.

En France -particularité remarquable- elle s'est déroulée sur le terrain politique. Les Français ont l'amour de l'éloquence ou des luttes du forum. Tandis qu'en Angleterre et surtout en Allemagne, le mouvement ouvrier a abouti à la formation de syndicats extraorlinairement puissants, prospères et nembreux; chez nous, les travailleurs sont entrés directement dans la lutte des partis.

Em 1848, pour la première fois, les ouvriers parisiens sont socialistes. Ils animent l'aile gauche de la Révolution, so révoltent en armes aux Journées de Juin lorsque la République décidément bourgeoise, rompt avec eux. En 1871, ils sont la force vive de cette Commune de Paris que les Soviets considérent -à tort- comme une préfiguration de leur système. Après dix ans de répression féroce, les ouvriers français se risquent à nouveau dans l'action. La IIIème République, bourgeoise mais démocratique, ne peut les écarter ouvertement : elle essayera de se servir de leurs voix pour se fortifier aux élections. A partir de 1890, les partis d'extrême-gauche, socialistes puis communistes, se lancent à la facile conquête du monde ouvrier prâce à une propagande démagogique. Nous avons tous connu des grands bourgeois, portés au pouvoir par leurs propres promesses, cublier instantanément qu'ils étaient des élus "proléteriens" et observer scrupuleu sement les rites les plus conservateurs de la République immuable.

Quels avantages les ouvriers ont-ils retirés de leur descente dans l'arene politicienne ? Il serait injuste d'accuser le patronat de n'avoir rien fait pour eux. Beaucoup de bourgeois comme Tocque-ville, Napoléon III, Ferry ou même André Tardieu ont compris la question ouvrière, les dangers du paupérisme : sous-production, sous-consommation, affaiblissement de la race, etc ... Les patrons américains n'ont pas été les seuls à reconnaître les avantages des hauts salaires. Des régimes ou des majorités, dits de droite, ont fait la plupart des lois cuvrières : la limitation du travail des enfants en 1841, la reconnaissance du droit de coalition en 1864, du syndicalisme ouvrier et du droit de grève en 1884 (la grève, seul moyen à l'époque d'arracher des augmentation de salaire). Le Bloc National lastaure la journée de 8 heures après la Grande Guerre et la Chambre "poincariste" de 1928 votera les Assurances Sociales.

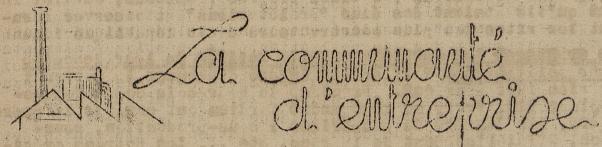
Mais les ouvriers ont considéré -non sans quelque raison- que tout cela ne constituait que des palliatifs. La question fondamentale des rapports du Capital et du Travail n'était pas abordée. Aussi, dès le début du XXe siècle, les luttes ouvrières ont-elles eu un nouvel objectif : les réformes de structure. Ici, le patronat s'est
montré intransigeant. Les moyens politiques et légaux devaient échouer. Il ne restait d'espoir que dans la Révolution, faite dans et par
la violence. Les Communistes se sont offerts pour la réaliser. Ils
ont cherché à persuader les ouvriers que leur doctrine, le "Marxisme",
les menerait au bonheur. De fait, après 1920, on constate une poussée
lente, mais continue, du prolétariat français vers le Communisme.

En 1936, les Communistes prétendent parler au nom du monde ouvrier tout entier et notamment de la C.G.T., cette confédération élastique de syndicats embryonnaires! La crise économique a secoué l'édifice capitaliste qui craque de toutes parts. La lutte sociale est
ranimée. Je ne veux pas juger les événements de 36. Sans doute étaient-ils inévitables en raison de la déliquescence de la politique
française. Ils eussent pu être bien plus graves si notre peuple
evait été moins bien nourri. Des réformes importantes furent réalisées. Les ouvriers ont apprécié surtout les réajustements de salaires,
les congés payés et la semaine de 40 heures. L'essentiel était pourtant la création des contrats collectifs, première en date de ces

Canad to a story appropriate texturate formation and appropriate

Le monde du travail est à la veille d'obtenir des résultats substantiels. Tous les partis le lui promettent. La politique tra-cée par le Maréchal peut seule tenir ces promesses parce que, dans son réalisme, elle tient compte des possibilités pratiques, des be soins légitimes de toutes les classes et des nécessités vitales de notre pays.

André PLANTIER VI/H 4272



L'entreprise capitaliste oppose les intérêts des actionnaires et les ouvriers. En opposant les intérêts, elle divise les hommes et les engage dans une lutte de classes stérile et anémiante.

Beaucoup de Français avaient compris la nécessité de rompre avec cet antagonisme. Le régime parlementaire par une déviation paradoxale de sa nature ne le permettait pas, car les capitalistes asservissaient à leurs intérêts l'Etat et les partis, grâce à l'argent. Les communistes, dans l'excès opposé, ne voyaient de solution qu'en étatisant brutalement toutes les richesses mobilières et immobilières, en supprimant par le fait même toutes les valeurs humaines que perpétuait la classe bourgeoise et en niant la liberté qu'accorde une propriété personnelle à l'homme et surtout au chef de famille.

DE LA COLLABORATION TECHNIQUE A LA COMMUNAUTE D'INTERÊTS .-

La défaite, en faisant table rase de tout le passé, a permis de dominer nos impuissances et d'éviter les xcès. Nous avons été amenés pour reconstruire la France à concevoir une politique réaliste dans un esprit spécifiquement français.

Quelles sont les bases réelles de la vie économique et sociale ?

Dans une entreprise, le résultat recherché, le produit manufacturé
et le bénéfice que procure sa vente, est du à la collaboration technique de tous les membres de l'usine : directeurs, ingénieurs, employés, cuvriers. Cette collaboration technique indispensable, que fautil pour qu'elle s'humanise ? Que les membres unis dans l'activité
oréatrice ne soient pas opposés quand il s'agit de la répartition du
profit : à chacun selon son travail (et non priorité absolue du capital). Qu'ils ne soient surtout pas opposés par une trop grande inécalité de traitement entre les membres, au point qu'une partie ait
l'impression d'être exploitée par l'autre. Que teus, en un mot, se
sontent "associés" aux intérêts de l'entreprise comme ils le sont
dans le travail.

La communauté d'intérêts est slors une base solide pour permettre les rapprochements des hommes et des diverses classes sociales sans que l'un ait peur d'y perdre son autorité et l'autre sa liberté. La solidarité matérielle permet et prépare le passage d'une atmosphère de luttes à une solidarité humaine nécessaire pour retrouver la paix sociale et permettre l'épanquissement heureux et pleinier de tous les membres de l'entreprise devenue une communauté.

La communauté d'entreprise qui répond aux aspirations réelles et profondes de tous les hommes ne peut être obtenue dans le cadre capitaliste libéral qui asservit aussi bien les patrons que les ouvriers à ses lois. La tyrannie du capital et de la concurrence s'exerce aussi bien sur les patrons sociaux que sur les ouvriers qui ne voudraient pas être égarés par la haine.

La COMMUNAUTE D'ENTREPRISE ASSUREE PAR L'ORGANISATION PROFESSIONNELLE.

La communauté d'entreprise ne sera donc possible que par une réforme totale de la structure de la vie économique : au laisser faire

La communauté d'entreprise ne sera donc possible que par une réforme totale de la structure de la vie économique : au laisser faire doit se substituer l'organisation professionnelle avec un principe de ben sens à la base : les entreprises ne doivent plus être au serde ben sens à la base : les entreprises ne doivent plus être au serde de ben sens à la base : les entreprises ne doivent plus être au serde de l'argent au service des entreprises où tous vice de l'argent, mais l'argent au service des entreprises où tous vice de l'argent reprises et de l'autres terleurs membres trouvent raisons et moyens de vivre. En d'autres terleurs nembres trouvent raisons et moyens de vivre . En d'autres terleurs nembres trouvent raisons et moyens de vivre de l'intérêt général représenté par qui contrôlera à la fois la distribution et la rémunération des ral qui contrôlera à la fois la distribution et la rémunération des ral qui contrôlera à la fois la distribution et la rémunération des ral qui contrôlera à la fois la distribution et la rémunération des ral qui contrôlera à la fois la distribution et la rémunération des ral qui contrôlera à la fois la distribution et la rémunération des ral qui contrôlera à la fois la distribution et la rémunération des ral qui contrôlera à la fois la distribution et la rémunération des ral qui contrôlera à la fois la distribution et la rémunération des ral qui contrôlera à la fois la distribution et la rémunération des ral qui contrôlera à la fois la distribution et la rémunération des ral qui contrôlera à la fois la distribution et la rémunération des ral qui contrôlera à la fois la distribution et la rémunération des ral qui contrôlera à la fois la distribution et la rémunération des ral qui contrôlera à la fois la distribution et la rémunération des ral qui contrôlera à la fois la distribution et la rémunération des ral qui contrôlera de la fois la distribution et la rémunération des ral qui contrôlera de la fois la distribution et la rémunération des ral qui contrôlera de la fois la distribu

A la libre concurrence doit se substituer la profession organisée par les représentants de toutes les catégories sociales. La
Révelution Nationale & fait sienne ce principe. Il est à la base
de la Charte du Travail où, à tous les échelons, de l'entreprise au
cadre national, les cemités sociaux assureront la coordination des
intérêts de tous, d'abord sur le plan social mais pour préparer peu
intérêts de tous, d'abord sur le plan social mais pour préparer peu
intérêts de tous, d'abord sur le plan social mais pour préparer peu
intérêts de tous, d'abord sur le plan social mais pour préparer peu
intérêts de tous, d'abord sur le plan social mais pour préparer peu
intérêts de tous, d'abord sur le plan social mais pour préparer peu
intérêt du Travail nous oriente vers une organisation des corporations,
charte du Travail nous oriente vers une organisation des corporations,
demi de libéralisme économique et d'anarchie sociale, la restauration
demi de libéralisme économique et d'anarchie sociale, la restauration
demi de libéralisme économique et la hiérarchisation des foncdu primat du social sur l'économique et la hiérarchisation des fonctions ordonnées par l'intérêt général.

DU RÔLE DE L'ARGENT ET DE LA VALEUR.

Tout le problème se ramène en définitive à la place donnée à l'argent et à la conception de la propriété.

Nous allons lentement vers une redécouverte de leur rôle naturel. L'argent a un double rôle:

- un rôle privé, pour permettre à chacun d'assurer sa propre subsistance, son propre développement et celui des membres de sa famille et à ce titre une économie humaine doit permettre la plus large accession de tous à cette propriété qui libère l'homme des servitules matérielles et spirituelles.

- un rôle social. Tout propriétaire détient une partie de la richesse générale et il doit en subordenner l'emploi à l'intérêt de tous. A ce titre, l'argent ne peut pas conférer un titre au commandemont ou encore moins à l'exploitation d'autres hommes. La propriété doit être organisée et dirigée, administrée pour le bien de tous.

L'argent a donc un rôle privé, mais dans sa fonction sociale, de maître il doit devenir serviteur et la hiérarchie sociale ne doit plus avoir sa source dons la naissance ou la fortune mais dans le talent et le mérite (Principes de la Communauté du Mal Pétain).

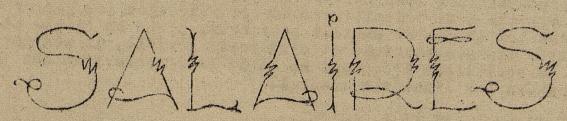
Dans la communauté d'entreprise se créera une emulation et un courant d'échange qui facilitera l'élévation de chaque horme, aussi haut que lui permettent ses capacités à partir du moment où la richesse ne sera plus le critère de la valeur et du droit à commander. Ce principe si naturel et qui paraît si révolutionnaire était cependant copliqué dans les corps de fonctionnaires, dans l'ermée, dans la politique. Pourquoi ne le serait-il pas dans l'industrie?

CONCLUSION.-

Unis par le travail, escoiés dans un même intérêt, rapprochés par la collaboration, organisés dans une hiérarchie fondée sur le nerite, tous les membres d'une même entreprise formerent une communauté delivrée de la tyrannie du capitalisme et de l'argent. Cette réforme, conforme aux lois naturelles de l'économie et de la vie sociale, le Maréchal Potain l'a inscrite en tête du programme de la Révolution Nationale.

Bousculant tous les désordres établis et tous les mythes, elle ne seurait se réaliser sans une longue adaptation aux réalités. Mais elle ne trouvers son aboutissement que si elle trouve prêtes à la collaboration toutes les classes unies dons une nême hantise de l'interêt national qui coincide avec l'intérêt de chacun des Français.

Paul TRAISSE



Le destin des salaires est d'être à toute époque une question d'actualité.

DEFINITION .-

Les économistes en général définissent le salaire : "Tout revenu touché par un individu en échange de son travail."

LE SALAIRE DANS L'ECONOMIE LIBERALE.

En général, les principaux modes de calcul sont :

1/- Lo salaire "qu temps". . . .

2/- Le salaire à la tâche ou aux pièces.

----- Bulletin du Mouvement Pétain No 10 ----- Page 13 ----3/- Le solaire avec primes (combinaison des deux précedents). A ces salaires calculés trop abstraitement, les cuvriers avaient obtenu, grâce à l'action syndicale on grâce à de générouses initiatives patronales, les correctifs suivants encore très insuffisants : - un sursalaire familial (allocations) calculé d'après les charges vient s'ajouter au salaire. - on a sussi essaye ógalement d'intéresser le salarié aux résultats financiers de l'entreprise (Schelle mobile de salaires - particiation sux bénéfices - setionnariat ouvrier). CRIDIQUES DU SYSTEME.-Certains économistes voient dans ces modes de salaires l'origine de tous les maux qui depuis vingt ans se sont répandus dans le monde. Des personnulités écloirées se sont aussi penchées sur le prolème du salariat pour montrer la route qu'il était souhaitable de suivre. LE PLAY écrivait dens son ouvre e "Les ouvriers européens" : "Une des plus fausses idées de notre époque est de tout réduire à une question de sous et de deniers. En matière de salaires, par exemple, cette façon étroite d'envisager les choses conduit à la séparation et à l'entagenisme des classes. Le l'atron se croît quitte envers l'euvrier quand il lui a payé le prix de sa journée. C'est le principe de l'offre et de la denande appliqué sux rapports des harmes alors qu'il ne convient qu'à ceux des choses. Avac de telles idées, le patronat n'a plus de sans. L'arithmétique est satisfaite. Mais peut-on asseoir sur de telles bases la paix et la continuité

Plus proche de neus :

de l'atolier de trivail ?"

LA TOUR DU PIN pensait que si le salaire normal pouvait suffire aux besoins élémentaires et quotidiens de l'ouvrier, il ne couvrait pas les multiples risques auxquels il était exposé, ni un certain nombre de loisirs culturels, moraux, familiaux, parfaitement respectables. Ces riscues et sortes de besoins seraient justiciables d'un salaire complémentaire qui représenterait pour le travailleur la marte de sécurité indispensable. D'après lui, il faudrait qu'un organisme juridique et spécial puisse appliquer de droit et de serait "la Corporation" qui, prâce à son patrimoine corporatif propre, pourrait le lui donner. La Tour du Pin estimait en outre que la solution du problème des salaires impliquait un minimum de collaboration internationale.

L. FOIITIQUE DES SALAIRES EN WRANCE DEPUIS LA GUERRE.-

Des l'ouverture des hostilités, le Gouvernement avait décidé la stabilisation des salaires pour empêcher que des nouveaux besoins de main d'oeuvre n'entraînassent une hausse des solaires pendant les hostilités. Cette règle a été maintenue après l'armistice, car la libre fixation des salaires restait incompatible avec la politique générale déterminée par les pouvoirs publics, notamment en matière de réglementation des prix. Malheureusement, cette limitation au pouvoir d'achat des salaires a soulevé des difficultés; le plocage

des salaires ayant été beaucoup plus efficace que celui des prix, d'où aéséquilibre des budgets, surtout ouvriers.

Des le début de 1941, s'est dessinée une politique de relèvement des salaires "anormalement bas", et c'est le salaire moyen départemental, tel qu'il est fixé par l'application de la législation des Allocations familiales (augmentées elles-mêmes par la loi du 15/2/41) qui sert de base pour la détermination du salaire minimum de l'ouvrier

Puis la loi du 23/5/41 accorde une allocation proviscire supplémentaire au personnel assujetti aux Assurances Sociales.

CHARTE DU TRAVAIL - STATUT DES FONCTIONNAIRES .-

adulte (non qualifié) du sexe masculin.

Les mesures prises, comme nous venons de la voir, n'étaient que des pallistifs qui n'ont pas prétendu à une solution d'ensemble et léfinitive du problème des salaires. O'est alors que sous la haute direction du Maréchal Pétain, la Charte du Travail et le Statut des Fonctionnaires furent promulgués. Reportez-vous à la Charte, chapitre IV, qui dit en substance:

Les salaires sont déterminés d'après les principes généraux suivants :

1/- Salaire minimum vital perçu par tous les salariés (base).

2/- Une rémunération professionnelle correspondant à la qualification professionnelle des bénéficiaires.

3/- Eventuellement un supplément tenant compte d'aptitudes personnelles, de rendement, etc ...

4/- Des allocations supplémentaires pour charges de famille.

Iss Comités Sociaux sont reconnus compétents pour traiter les questions relatives aux salaires et aux conventions collectives.

Pour les Fonctionnaires .-

La rémunération de la fonction publique sera désormais établie en considération des situations d'ordre familial. En principe, le traitement de base d'un fonctionnaire doit correspondre aux besoins l'un pere de famille de 2 enfants -traitement de base accordé à tout fonctionnaire, même célibataire, âgé de moins de 35 ans. A compter de cet âge, s'il n'a qu'un enfant, son traitement supportera une l'réduction de 5% et s'il n'a pas d'enfant une réduction de 15%. Par contre des majorations sont prévues pour les fonctionnaires ayant plus de 2 enfants, majorations proportionnelles au traitement et qui se cumulent avec les allocations pour charges de famille.

QUE PENSER DE CES NOUVEAUX PRINCIPES .-

Ils permettent d'évaluer le chemin déjà parcouru vors une économic plus humaine où l'hemme -le solarié- ne sera plus considéré soulement qu'en fonction de son rendement "mécanique" mais comme un être humain, travaillant mais aussi vivant, pensant, souffrant et responsable matériellement et spirituellement de la famille qu'il crée.

Rappelez-vous le langage si simple, si humain, du Maréchal Pétain s'adressant aux ouvriers, le ler Mai, à Commentry, et soyez assurés

Bulletin du Mauvement Pétain No 10 ----- Page 15 ----

que notre Chef saura nous préserver d'un retour toujours possible des erreurs passées.

CONCLUSION .-

Cette évolution notuelle du salaire ne modifie pas complètement sa nature même mais, dans la situation économique actuelle de la France, une rupture complète et trop brutale avec les principes de l'économie d'avant-guerre n'était pas possible et vous comprendrez aisément pourquoi. Il convient aussi de signaler les tendances doctrinaires qui se manifestent de différents côtés en faveur d'un changement profond dans le condition même du salariat. L'avenir seul nous dira si certaines de ces neuvelles théories sont viables.

R. TAUPAIN



"Artisan", ce mot n'évoque-t-il pas tout d'abord le souvenir de nos premières leçons de choses, les Compagnons du Tour de France, une échoppe de cordonnier, un forgeron faisant jaillir des gérbes d'étincelles du fer qu'il frappe sur son enclume, images simples et sympathiques.

Le Dictionnaire Larousse nous donne : "Artisen : celui qui exerce un métier manuel", définition nette mais très insuffisante.

If y a cependant une définition légale que voici: "Par maîtresartisans il y a lieu d'entendre les travailleurs autonomes, de l'un
ou l'autre sexe, exerçant personnellement et à leur compte, sans se
trouver sous la direction d'un patron, un métier manuel, travaillant
chez eux ou en dehors, employent ou non la force metrice, ayent ou
non enseigne et boutique, se livrant principalement à la vente du
produit de leur propre travail, justifiant de leurs capacités professionnelles par un apprentissage préalable ou un exercice prolongé
de ce métier, accomplissant leur travail seuls ou avec le concours
de leur conjoint, des membres de leur famille, de compagnons ou
apprentis. Le nombre de ces compagnons ou apprentis ne pourra excéder cinq unités, l'artisan devant assurer seul le direction du traveil."

Cette définition est minutieuse et précise; on peut même lui reprocher son manque de souplesse. Et pourtant, le fise apporte encore quelques restrictions à l'artisanat.

Nous savons que l'artisan est expnéré de l'impôt sur les bénéfices commerciaux et est simplement redevable de l'impôt sur les salaires.

Or, pour bénéficier de ces avantages fiscaux, l'artisan ne doit pas utiliser d'autres concours que celui de sa femme, de ses pere et mère, enfants et petits-enfants, d'un apprenti de mains de 18 ans et d'un compagnon.

En outre, les métiers d'alimentation (bouchers, charcutiers, boulangers, etc.) ne sont pas reconnus fiscalement comme artisanaux. La théorie de l'administration est qu'il y a spéculation sur la matière première.

Enfin, pour les artisans revendant des produits manufacturés, il ne faut pas que le chiffre de ces ventes excède d'un certain pour-centage le chiffre des ventes de leur propre travail. Ce pourcentage est variable suivant les métiers. Il est cependant en géneral de 25%.

Depuis l'Antiquité, et surtout depuis le XIe siècle, où les artisans se réunissant en communautés, l'Artisanet a doté le mande de combreux chefs-d'oeuvre, inspirés de la culture de chaque époque traversée.

Mais à partir du XVIIIème siècle, l'artisanat va subir des sauts furieux. Le système corporatif, abri et sauvegarde des métiers, est fortement ébranlé. L'industrie, la construction des chemins de l'er aggravent la décadence. Les échanges s'organisent, l'Europe envoie au-delà des mers ses produits manufacturés et, en échange, regoit des natières premières et produits exotiques. Le commerce mondial double tous les vingt ans, on vit sous le signe de la facilité, les possibilités d'enrichissement sont devenues telles que l'entrepreneur, l'ouvrier et le consommateur n'ont pas de peine à trouver, sous le regime le la production sans règles, des avantages supérieurs à ceux que leur procurait le régime de la production réglée.

Cependant, malgré les assauts de la grosse industrie, on constate une persistance dans les métiers; ils subissent des transformations internes, ils perdent du terrain sur certains points, ils sont ébran-les sur d'autres, mais leur durée est la prouve de leur nécessité. C'est cette persistance qui a permis à l'Artisanat d'arriver jusqu'à nous fatigué mais non vaincu.

En 1919, l'Artisanat Français, sous l'impulsion de l'Artisanat Alsacien, commence à réagir et à s'organiser. L'Artisanat Alsacien avait vécu sous le régime des lois allemandes qui avaient maintenu la formule des Chambres des Métiers.

Toutefois, après maints tiraillements et conflits, à la veille de la guerre 39'40, le syndicalisme artisanal, malgré vingt ans d'efforts, ne réunissait pas le tiers des artisans recensés.

Devuis son promier message du 17 Juin 1940, le Maréchal Pétain n'a pas cessé de se prononcer en faveur de la renaissance de l'Artisanst et des Métiers. En particulier le 15/8/40, il déclarait :

"Une place beaucoup plus large sera faite aux travaux manuels dont la valeur est souvent méconnue ... Nous serons aussi amenés à restaurer la tradition de l'Artisanat où triempha pendant tant de siècles la qualité française."

Enfin, le 22 Août 1941, un décret stipulait que toutes les questions concernant l'Artisanat ressortiraient désormais de la compétence du Secrétariat d'Etat à la Production Industrielle.

Le Service de l'Artisanat, installé maintenant 15, Avenue d'Eylau à Paris, est divisé en trois grandes sections qui possèdent les attributions suivantes :

---- Bulletin du Mouvement Pétain No 10 ---- Page 17 ---lere section : Questions techniques. 2eme section : économiques et financières. 3eme section: Organisation professionnelle et répartition des matieres. Un service d'inspection assure la liaison avec les Chambres des Métiers et les Délégués régionaux et départementaux. L'Echelon de Vichy représente le Service en Zone non occupée. Ainsi, après vingt années de balbutiements, d'efforts patients trop souvent incompris, pour la premiere fois depuis 150 ans, un important service ministériel est chargé de la représentation officielle des droits et des intérêts des artisans. Dans ces derniers temps, les Fouvoirs Publics so sont efforcés de soutenir l'Artisanat en lui réservant des travaux. Il ne faut pas qu'il boude à cette offre, il faut qu'il y participe en se groupant et que, sur les grandes constructions, un pourcentage des sommes affectées soit détaché aux fins de décoration artistique et réservé aux artisans d'art. Si l'Artisanat a besoin momentanément de la tutelle de l'Etat, il ne faut pas qu'il attende tout de celui-ci. Il faut qu'il se hisse au niveau de l'époque, des exigences et des nécessités de la révolte du monde. Il faut qu'il sorte de son individualisme et qu'il entre dans cette vie collective qui le sollicite de toutes parts. Il ne faut pas qu'il hésite à aménager ses ateliers, à perfectionner son outillage et pour cela, qu'il use du crédit, qu'il se groupe en coopé-ratives, qu'il réorganise sa formation professionnelle, qu'il s'instruise, qu'il se cultive. Ce n'est qu'à ces conditions qu'il affirmera sa "nécessité économique", aussi utile à la France que sa "nécessité sociale et culturelle". En terminant, je vous donnerai le texte de l'inscription figurant au seuil de l'immeuble du Service de l'Artisanat, Avenue d'Eylau: Artisans ! Cette maison est la vôtre, ce service a été créé par le Maréchal pour vous aider. Dans l'exaltation de vos métiers remis à l'honneur, tous ensemble nous bâtirons la communauté française F. GONON 5637 VI/G "Interviews Hardthohe" La Caix sociale "La Paix Sociale" -me disait un historien en K.G. en quittant ses leggins au soir d'une conférence- "les prisonniers après trois ans d'exil la souhaitent trop ardemment pour qu'avec les mirages de l'éloignement, elle ne leur apparaisse pas comme un idéal assez facile à réaliser. N'ont-ils pas oublié leurs douloureuses expériences

- Bulletin du Mouvement Pétain No 10 ----- Page 18 --passées, et le contact des dures réalités qui les accablera à nouveau au retour." Pour le savoir et connaître la mentalité de nos camarades de 1943, j'ai pris par une belle après-midi mon bloc et mon crayon et je suis aller interviewer sur les durs pavés de la Hardthöhe quelques amis. - "Quels étaient avant 1939, leur ai-je demandé, les principaux obstacles à la paix sociale dons votre entreprise ?" Un patron, à brassard vert et à lunettes foncées, un policier du camp, tout en surveillant d'un oeil avervi une corvée, a bien voulu ne répondre : - "La paix sociale était souvent troublée par une certaine incomprobension apportée par les syndicats dans un but purement politique et démagogique. Ils s'opposaient, par exemple, sux accords privés. Fourquoi ? Un ingénieur, au camp jeune policier, qui s'affaire entre deux baraques, me confia rapidement : - "La propagande communiste sévissait dans ma branche métallurgique et causait bequeoup de troubles. Les chefs syndicaux ent, à des lins personnelles ou politiques, envenimé souvent les rapports entre les ciriseants et les ouvriers." Bien persuadé du rôle des mauvais bergers dans le vie sociale, il me tardait cependant d'avoir le point de yue de ceux qui travail-lent et qui peinent, sans avoir eux, l'aisance. Le hasard faisant bien les choses, je popote avec un ancien délégué syndical ; entre les nouilles et le pain d'épices, je lui posei brutalement ma question. Il campa as lourde tête sur ses épaules, se redressa et me dit tout de vo : - "La mauvaige volonté patronale était le principal obstacle à la bonne entente dans l'entreprise où je travaillais. Il était difficile de faire comprendre à nos employeurs que nous avions besein d'un minimum vital. Ils ne nous ont accordé quelques avantaces qu'en 1936, sous l'empire de la peur." Cette fois, je l'avoué, je ne comprensis plus ! Quel abîme entre employeurs et employés ! Mais n'étaient-ils pas les uns et les autres victimes du régime économique lui-même, de la loi d'airain du capitalisme, de la concurrence qui oppose sans cesse le bénéfice nécessaire a l'entreprise, au salaire nécessaire a la vie? Décidé tout de même à ne pas clore la mon enquête, je rechérchai ratiemment mes interlocuteurs pour leur poser une nouvelle question et les orienter sur un plan constructif. "Quelles sont les réformes les plus urgentes pour mettre fin à la dutte des classes ?" Notre patron m'a dit : " - "Il faudra assurer à tout travailleur un salaire vital minimum lui permettant de vivre dignement, quelles que soient ses capacités." Et l'ingénieur ; - "Il faut donner à l'ouvrier une vie di me par un salaire suffisant et lui retirer l'incertitude du lendemain." Et notre employé : -"Le premier but à atteindre pour mettre fin à la lutte des classes, e'est tout d'abord de donner à l'ouvrier un salaire lui permettant de vivre dignement, lui et sa famille, non en ayant l'air de s'apitoyer

sur son sort, "pour mettre du bourre dans ses Spinards". L'ouvrier a sa dignité d'home, il en est très jaloux, pas d'aumône, mais son droit, un droit d'autont plus justifié qu'il y a souvent une différence scandaleuse entre les revenus.

Encouragé par cette heureuse unanimité du patron et de l'ouvrier, et cette compréhension générale de la "dignité" du travailleur, je continuai nos entretiens:

- "Il faut multiplier les rapports entre les deux classes - me dit mon camarade de popote- et dans les grandes entreprises par l'intermédiaire de délégués." "il faut -dit l'ingénieur- que patrons et sala-riés apportent une plus grande compréhension dans leurs rapports, que chabun dans sa sphère comprenne le sens et la portée de son travail." Et -me dit notre patron-policier avec compréhension- les patrons devront se rapprocher de leurs collaborateurs et cesser d'être le "Mon-sieur" tout puissant que l'on craint. Ils devront montrer qu'ils ne sont que des hommes qui désirent permettre à chacun de vivre en homme. L'ouvrier de son côté devra cesser de voir en son patron un exploiteur.

Comprenant la portée de ce dernier voeu, je ne pus m'empêcher de lui faire remarquer qu'il ne pourrait se réaliser sans une nouvelle organisation sociale où le profit ne soit pas réservé au seul capital.

Et notre ouvrier qui prêtait l'oreille d'ajouter :

"Oui, il faudra arriver à une participation des ouvriers aux bénéfices. Dans les mauvaises appées, s'il y a des sacrifices, qu'ils
scient partagés par tous. Si un patron est incapable de gérer son
affaire, il faut la lui retirer. Je reconnais à quelqu'un le droit de
disposer de sa vie, mais pas de celle des autres."

Je désirais aussi avoir l'avis de mes camarades sur les réformes en cours.

"Le syndicat unique supprimera la concurrence démagogique et il devra s'abstenir de toute action politique. A cet effet, la suppression du suffrage universel évitera la recherche d'une clientèle électorale". Tel fut l'avis de notre patron, mais notre ouvrier se montra au contraire inquiet de ce syndicat unique. -"Dans quelles mains va-t-il passer? Si l'Etat s'en empare, quelle liberté lui restera-t-il? Comment seront choisis les délégués syndicaux? Si on écarte l'élection, le choix ou même l'agrément par le corps patronal n'ôtera-t-il pas toute indépendance à nos représentants?"

Rien d'étonnant à ce que des appréhensions se manifestent au souvenir des difficultés et des luttes passées! Elles ne seront dépassées que si la Charte est appliquée dans l'esprit fixé par le Maréchal à St Etienne et à Commentry, dans la recherche du but qu'il lui fixait encore le 4 Avril dernier: "Supprimer la condition prolétarienne."

Appréhensions devant la Charte encore imprécise mais confiance dans son action et dans son esprit. L'un m'a dit : "l'idée est bonne" l'autre : "Elle donne les possibilités d'un rapprochement".

Et notre ingénieur a conclu : "La paix sociale demande beaucoup de doigté et de délicatease, une éducation nouvelle du patronat et des masses.

Tel est aussi l'avis du

TDAVAIL of Estimate

En 1936, la turée au travail hebdamadaire fut rédaite à au heures. Comment les suvriers allaient-ils "tuer le temps"? On créa les loisirs. M. Lée Lagrange en fut le Sous-Secrétaire sémillent. Les humoristes s'en réjouirent. Nos bons conservateurs attribuerent cette initiative à Fierre Dac et à "h'Os à moelle". Organiser des loisirs n'était-ce pas empêcher les gens de ac distraire à leur guisé, de boire leur apéritif, de Tumer béatement, de bêcher leur jardin ou de prendre contact avec le monde féminin ? Une nouvelle tyrannie du progrès, en somme ...

Et pourtant, les spécialistes ouvriers et patronaux du Travail ont pesé le problème dopuis longtemps, en Amérique, en Russie, en Italie et en Allemagne où a été mise sur pied la gigantesque 'Kraft durch proude" - La Force par la Joie.

En France, on est peu enclin aux loisirs collectifs. Les loisirs cent pour nous un élément essentiel de notre développement personnel. Le travail fait partie de la vie. Il n'est pas toute la vie. Nous voulons avoir du temps disponible pour fortifier notre corps, cultiver notre esprit, nous consacrer à notre famille ... à notre quise. C'est dens ce sens que sont allées jusqu'ici toutes nos lois sociales.

Mais on he paut nier qu'un effort s'imposé pour orionner et valo-

l/- Il y a des métiers très durs, dans les mines, la métallurgie, la chimie, par exemple, qui appellent comme contre-poison des exercices abysiques appropriés. D'autres, commo le travail à la chaîne, mécanisent non seulement les réflexes du corps, mais aussi, hélas; ceux de L'intelligence. Qui niera la nécessité d'une résetion dirigée ?

2/- Les jounes ont comentiellement besoin de loisirs bien faits. Leur éducation n'est pas faite. Le pays ne peut tolérer une insuffisonce qui compromettrait gravement sa force et son avenir.) Une direction collective s'impose pour eux.

3/- Les loisirs permettent <u>l'organisation d'équipes</u> de toute espece. Ces équipes seront -le Maréchal l'a dit et l'expérience l'a prouvé- les meilleures écoles de cet esprit communautaire dont nous devons attendre, en définitive, le salut de la France et des Français.

Rassurez-vous. Ces loisirs organisés ne doivent pas être tous les loisirs. Il ne s'agit pas d'une mobilisation permanente. Comme dans le travail, il y aura le secteur libre et le secteur dirigé. Que l'on se persuade bien de l'importance de ce dernier. L'expérience de 36 a prouvé que les loisirs ouvriers ne s'orfanisent pas sur le modèle des loisirs bourgeois. Une équipe ouvrière n'est pas un club à l'anglaise. Les "théâtres du peuple" ont fait des fours noirs pour n'avoir pas su apporter à leurs spectatours les émotions attendues.

Il y a une tâche immense d'éducation à accomplir. Les luisirs, judicieusement utilisés, en fournissent le moyen. Plus tard, lorsque tous les hommes seront parvenus à développer toutes les possibilités physiques et intellectuelles qui sont en eux, le mot "loisir" disparaître de lui-même.

Il n'y aura plus que la vie.

André PLANTIER